

#TVA

# Pour une TVA Responsable

C

# TVA Responsable

## La Camif part en campagne pour l'instauration d'une TVA Responsable

*Le distributeur militant lance une pétition sur Change.org*

Acteur majeur de la distribution, engagé pour une consommation locale et responsable, la Camif vient de mettre en ligne sa pétition intitulée « Pour une TVA réduite sur les produits durables » sur le site de consultation citoyenne Change.org. Au travers de cette démarche, le groupe entend interpeller le gouvernement français et encourager les consom'acteurs en quête de sens à prendre position pour introduire une réelle différence de prix en faveur des produits fabriqués localement, dans le respect de la planète et des Hommes. Une initiative, qui devrait trouver un écho favorable auprès des Français, toujours plus sensibilisés à une consommation responsable.

« Il est de plus en plus difficile de comprendre et d'admettre que des fabricants français, qui font de réels efforts pour préserver l'emploi sur notre territoire et prendre en compte les défis écologiques comme sociétaux de notre époque, soient traités de la même façon que leurs 'homologues' du bout du monde, qui ne respectent aucune règle », explique Émery Jacquillat, PDG de la Camif. « En tant que promoteur du 'fabriquer local et durable', nous voulons, par le biais de cette pétition, interpeller le gouvernement français pour qu'il soutienne de façon concrète les initiatives vertueuses qui se multiplient dans notre pays et qui sont des facteurs de croissance. »

Cette pétition s'inscrit dans la suite logique d'un engagement de longue date de la Camif en faveur de la valorisation et de la promotion des pratiques RSE. Ainsi, le spécialiste de la maison donne déjà la possibilité aux Français de choisir leurs produits en fonction de leur lieu de fabrication, ainsi que de critères environnementaux et sociaux. Aujourd'hui, le distributeur veut donc aller encore plus loin, en leur permettant de s'équiper responsable, grâce à des prix réellement attractifs.

La Camif en est convaincue, réduire la TVA de façon significative sur ces productions vertueuses impulserait une dynamique positive dans notre pays en :

### Pour une TVA réduite sur les produits durables

- Encourageant les initiatives positives, qui se multiplient actuellement (écoconception, circuits courts, démarches de certification, upcycling, recyclage, intégration de matériaux recyclés, réparabilité, insertion des travailleurs handicapés...)
  - Permettant à ces entreprises vertueuses de changer d'échelle, en ayant un réel impact positif structurant et transformant ainsi des filières
- Maintenant et en créant de l'emploi en France dans des secteurs porteurs durables
  - Positionnant l'Hexagone comme un pays précurseur des changements dont le monde a besoin et que les consommateurs appellent de leurs vœux
  - Instaurant des relais de croissance économique pérennes

**change.org**

Retrouvez la pétition de la Camif sur Change.org :  
[https://www.change.org/p/mesdames-et-messieurs-pour-une-tva-r%C3%A9duite-sur-les-produits-durables](https://www.change.org/p/mesdames-et-messieurs-pour-une-tva-reduite-sur-les-produits-durables)

« Les citoyens ont un rôle majeur à jouer dans l'avènement de nouveaux comportements d'achat. Mais le gouvernement français doit les soutenir et leur donner les moyens d'opérer de réels choix. Si nous appliquons sur un produit fabriqué à Taïwan dans des conditions douteuses le même taux de TVA que sur un produit français réalisé dans le respect des Hommes et de la nature, la concurrence est déloyale. C'est pourquoi, nous invitons tous ceux qui veulent changer les choses à soutenir massivement l'instauration d'une TVA Responsable, favorable à tous : fabricants, distributeurs et consommateurs ! », conclut Émery Jacquillat.

# TVA Responsable

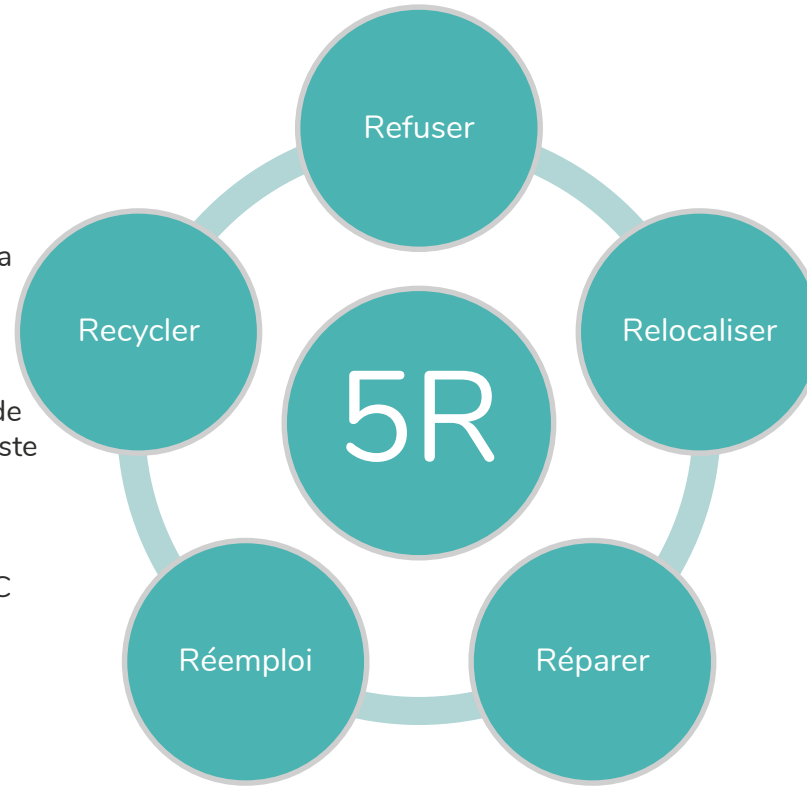
## Secteurs éligibles

### Secteurs éligibles :

- **Réparation** (électroménager, vélo...), rénovation mobilier : service de réparation et pièces détachées
- **ESS** : toute entreprise qui s'inscrit dans le cadre de la loi Economie Sociale et Solidaire du 21/07/14 : Associations, structure d'insertion, ESAT...
- Entreprises à fort impact positif (**BCorp**)
- **Ecoconception** : Produit constitué d'au moins 50% de matériaux (en poids) recyclables, pour lesquels il existe une solution industrielle de valorisation France ou Europe (hors valorisation énergétique type méthanisation ou incinération). Labels éligibles : NF Environnement, Ecolabel, GOTS (filière textile), PEFC
- **Economie circulaire** : Cradle to Cradle à partir du niveau argent. **Upcycling** : Au moins 50% des composants du produit sont upcyclés, service de reprise et filière opérationnelle de réparation ou de réemploi niveau produit

### Les taux réduits :

- Taux réduit à **5,5%** pour le secteur de la réparation et les entreprises exemplaires cumulant les deux attributs environnementaux et sociaux, vertueuses pour l'Homme ET la planète. Ex.: Api Up, structure d'insertion spécialisée dans l'upcycling
- Taux réduit à **10%** pour les produits fabriqués par des entreprises engagées dans une seule des démarches et des secteurs concernés, vertueux pour l'Homme ou la planète. Ex. : Seb, pour la réparabilité et l'écoconception de ses aspirateurs Rowenta



*#TVA Responsable à 5,5%, c'est 42,28€ d'économie sur la chaise Gravène entièrement recyclée par Maximum <http://uriz.fr/5Mcd>*

### Chiffres clés des secteurs éligibles à la TVA Responsable

**Réparation** : Le secteur de la réparation hors automobile en France compte environ 25 600 entreprises qui emploient plus de 45 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros. Hors automobile, on remarque la part prépondérante de la réparation des équipements gris (matériel informatique, téléphones et consoles de jeu), qui regroupe environ 13 000 entreprises (soit 40 % des acteurs hors automobile), 34 000 employés (67 %) et réalisent 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires (62 %). Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant du nombre d'entreprises, les réparateurs de meubles et d'éléments de décoration (environ 5 000 acteurs), puis les acteurs du textile (environ 4 000 retoucheries, 3 600 cordonniers).

**Recyclage** : 17 milliards de dépenses de gestion, 125 500 emplois, 20 millions de tonnes d'émissions de CO2 évitées par le recyclage. Source : ADEME 2017

**ESS** : L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 12,7 % des emplois privés en France. Ce secteur compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés. Source : Panorama de l'ESS 2015 – CNCRES

**Industrie** : L'industrie manufacturière représente 10% du PIB avec 870 milliards d'euros (hors taxe) de chiffre d'affaires. Ce secteur compte 235 000 entreprises en France et 2,7 millions de salariés (hors interim). Source : DGE, Insee, Eurostat 2016



# Les impacts positifs

## Economiques, sociaux...

### Des impacts positifs sur l'emploi

- Selon une étude menée par ENO, la contribution d'une entreprise engagée dans une production locale responsable est 5,3 fois supérieure en nombre d'emplois en France qu'une société de grande importation, et 9,3 fois en contribution financière pour l'Etat (sur la base d'une entreprise réalisant 10M€ de chiffre d'affaires, la contribution reversée à l'Etat par l'industriel français est de 1M€ vs 108K€ pour l'importateur : sécurité sociale, ASSEDIC, caisses de retraite, prévoyance, effort construction, taxe d'apprentissage, formation continue, CVFAE+CFE, taxe foncière, médecine du travail...)
- Selon l'étude LOCAL FOOT PRINT ®, développée par le cabinet indépendant Utopies, l'effet multiplicateur de la Camif (une des 1<sup>ère</sup> BCorp française engagée dans la consommation responsable et la production locale) est de x14 sur les emplois en France et x10 sur la valeur ajoutée.

### Evaluation des impacts sociaux par secteur :

- **Réparation** : selon l'étude réalisée par l'ADEME et le GIFAM, près de 3 foyers sur 10 ont rencontré une panne ou un dysfonctionnement au cours de l'année sur l'un de leurs appareils de gros électroménager (GEM) (un foyer possède en moyenne 7 appareils), un peu moins d'1 consommateur sur 2 a choisi la réparation, notamment à cause du coût de la réparation jugé trop élevé.

	45 000 emplois + 20% =	+9 000 emplois (non délocalisables)
--	------------------------	-------------------------------------
- **Recyclage** : 

125 500 emplois +20% =	+25 000 emplois
------------------------	-----------------
- **ESS** : 

2,38 millions d'emplois +20% =	+476 000 emplois
--------------------------------	------------------
- **Industrie** : 

2,7 millions d'emplois +20% =	+540 000 emplois dans les « éco-industries » et la transformation écologique de nos industries
-------------------------------	---

Accélérer la transition vers des modes de production durable = + 1.000.000 d'emplois non délocalisables

# TVA Responsable

### Ce que la TVA Responsable n'est pas...

#### La TVA Responsable n'est pas une TVA Made in France :

Les produits éligibles à la TVA Responsable fabriqués en dehors de France bénéficient de la TVA Responsable à taux réduit. Inversement, le Made in France n'étant pas produit de manière responsable ne bénéficie pas de la TVA réduite.

La TVA Responsable incite les entreprises françaises comme étrangères à produire plus durablement. Cela s'accompagnera vraisemblablement par des productions plus locales, de taille plus raisonnées, favorisant les circuits courts, plus circulaires, plus inclusives. Même si la TVA Responsable est une chance pour le Made in France qui innove durablement, elle l'est aussi pour toutes les entreprises respectueuses de l'Homme et de la planète.

#### La TVA Responsable n'est pas la TVA sociale :

La « TVA sociale » agit comme une dévaluation compétitive et est censée favoriser la compétitivité nationale. La TVA Responsable n'a pas la même vocation : elle cherche à « stimuler » pas à « protéger » ! Même si les deux ne sont pas incompatibles, la TVA Responsable permet de fléchir auprès des consommateurs les produits fabriqués dans le respect de l'Homme et de la planète tout en faisant baisser leur prix.

Elle est beaucoup plus simple d'application que la TVA sociale, qui devrait plutôt se nommer Contribution Sociale pour l'Emploi.

# Les impacts environnementaux

## Changer nos modes de consommation

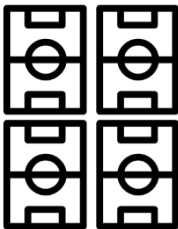
L'empreinte environnementale de la consommation des ménages français (soumise à TVA) est considérable : chaque année, un ménage français consomme 34 tonnes de matières premières (biomasse, minerais, énergies fossiles), une piscine olympique d'eau, 4 terrains de football de terre (arables, boisées, pâtures), et 15t de CO<sub>2</sub>, le tout au ¾ hors de France.



- **Impact carbone** : 404 820 656 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> soit 14,6 tonnes par an et par ménage, dont 71% des émissions hors de France (1/4 en Asie où l'air des villes est irrespirable).
- **Impact sur les matières premières** (biomasse, minerais, énergies fossiles) : 948 310 200 tonnes soit 34 tonnes par an et par ménage, dont 74% des matières mobilisées hors de France, soit 25 tonnes de matières premières par an et par ménage mobilisées dans le reste du monde pour assurer la consommation d'un seul ménage...



- **Impact sur la consommation d'eau** : 25 097 949 330 m<sup>3</sup> d'eau soit 905 m<sup>3</sup> par an et par ménage, 6 fois plus que la consommation d'eau d'un ménage moyen (majoritairement lié aux activités agricoles qui représentent 817m<sup>3</sup>), dont 71% de l'eau consommée hors de France (soit 2/3 d'une piscine olympique consommée hors de France par an par un ménage français)...



- **Impact sur l'utilisation des sols** (terres arables, pâtures, boisées, ...) : 1 387 680 de km<sup>2</sup> soit 50 000 m<sup>2</sup> par an et par ménage, dont 87% des terres utilisées hors de France. La consommation annuelle d'un seul ménage français équivaut à 4 terrains de football de terres (dont la moitié en Afrique, et plus du tiers en exploitation forestière)...

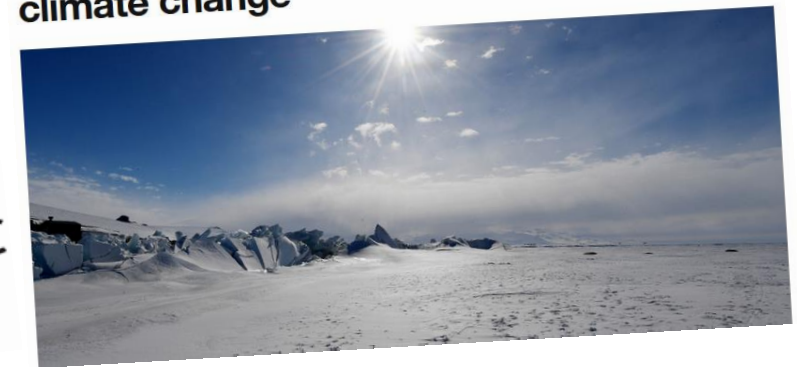
L'impact sur la biodiversité et le réchauffement climatique est la résultante directe de ces quatre impacts...

Source : UTOPIES, EXIOBASE <http://exiobase.eu/index.php/about-exiobase>

# TVA Responsable

Il est URGENT d'accélérer la transition vers des modes de production durable

These experts say we have three years to save the planet from the worst effects of climate change



WORLD  
ECONOMIC  
FORUM

<https://www.weforum.org/agenda/2017/07/these-experts-say-we-have-three-years-to-save-the-planet-from-irreversible-destruction>

# La pétition

## Pour une TVA réduite sur les produits durables

change.org

Lancer une pétition

Parcourir les pétitions

Nous soutenir



*Aujourd'hui la Camif, en tant que distributeur, demande une TVA réduite sur les produits fabriqués localement dans le respect de la planète et de l'Homme.*

*Nous voyons émerger de nombreuses initiatives très positives, des entrepreneurs qui expérimentent de nouveaux modèles (écoconception, circuits courts, démarches de certification, upcycling, recyclage, intégration de matériaux recyclés, réparabilité, insertion...) : ce sont les acteurs du changement dont le monde a besoin.*

*Et ces pionniers ont besoin de vous ! Un soutien massif des consom'acteurs, en quête de sens et qui souhaitent contribuer à travers leur achat à un monde meilleur ! Les produits vertueux doivent être plus compétitifs par rapport à ceux fabriqués n'importe où et n'importe comment pourvu que cela soit moins cher.*

*Nous croyons qu'il faut que les produits vertueux puissent bénéficier d'une TVA réduite.*

***Pourquoi,** lorsqu'un produit est quasiment entièrement issu de matériaux recyclés, que l'entreprise a consenti un réel effort pour son écoconception, appliquer une TVA à 20% à un niveau comparable à un produit qui puise dans des ressources de plus en plus limitées ?*

***Pourquoi,** lorsqu'un produit est réparable 10 ans, que le consommateur se donne la peine de le faire réparer, appliquer une TVA à 20% aussi bien sur le produit que sur sa réparation ?*

***Pourquoi,** lorsqu'un produit est fabriqué par une entreprise qui réinsère par le travail des personnes handicapées ou longtemps éloignées de l'emploi, appliquer une TVA à 20% comme un produit qui épuise des travailleurs dans des conditions très moyennes à l'autre bout de la planète ?*

***Oui !** Un produit fabriqué localement soit avec des composants gérés durablement, des matériaux recyclés, bénéficiant de labels écologiques, fabriqués par des travailleurs en insertion (par une entreprise de l'ESS, Association, ESAT...) devrait bénéficier d'un taux de TVA Responsable réduit à 10%.*

***Oui !** Un produit exemplaire cumulant tous les attributs (environnementaux et sociaux) devrait bénéficier du taux de TVA Responsable réduit à 5,5%.*

***Vous aussi, contribuez à faire changer les choses. Dites Oui ! à une TVA réduite sur les produits durables, exigez l'instauration d'une TVA Responsable !***



# Des signataires influents et enthousiastes...

## 9000 signataires en 1 mois...

La Camif réunit avec cette pétition de nombreux acteurs, entrepreneurs engagés dans la production responsable, experts du développement durable, des citoyens et consommateurs engagés dans une consommation responsable !

Tous demandent une TVA réduite sur les produits fabriqués localement dans le respect de l'Homme et de la planète. Ils sont convaincus des impacts positifs sur l'emploi, et notamment des emplois non délocalisables dans les filières du recyclage et de la réparation, sur le développement de nouveaux modèles de production, avec des entreprises vertueuses, bonnes pour leur territoire, contribuant au bien commun, avec de nouveaux modèles de création de valeurs partagées, mettant leur business au service des enjeux de société.

**Ont signé :** Arnaud Florentin (économiste expert des questions d'impact, Utopies), France Hureau (entrepreneure, Faber.place), Alexis Kryceve (entrepreneur, Pure Projet), Laurent Colas et Antoine Thomas (entrepreneurs, ENO), Pascal Duforestel (conseiller régional en charge de l'ESS), Edouard Dumas (entrepreneur, Dumas), Laurence Méhaignerie (entrepreneure, Citizen Capital)...

**Verbatim :** « Parce que cette mesure poursuit deux objectifs primordiaux : favoriser la création d'emplois locaux et respecter notre Planète » Jean-Paul Murlon ; « La TVA réduite, accompagnée d'une explication est un puissant instrument de pédagogie, pour une orientation du plus grand nombre vers une attitude de consomm'acteur » Michel Wilson ; « Il faut prendre les devants pour préserver notre planète. L'achat de produits issus d'une production éco-durable en fait partie. La production locale permet aussi de réduire l'impact carbone. Baisser la TVA sur ces produits permettra de donner un sens aux discours politiques sur l'écologie et l'environnement. » François Goudeseune ; « Toute aide financière est nécessaire pour donner un peu de compétitivité face à des produits de moins bonne qualité mais moins chers... » Anne-Claire Even ; « Les entreprises qui limitent les externalités négatives méritent une taxe diminuée en compensation, face aux grands pollueurs qui limitent les coûts au détriment du respect de la planète et de l'Homme. Un bon moyen de rendre les entreprises engagées et responsables plus compétitives ! » Thomas Breuzard



Le point de vue d'Elisabeth Laville,  
Fondatrice et directrice UTOPIES

**Pourquoi la TVA Responsable peut marcher là où les écotaxes ont échouées ?** *De manière générale, la nécessité d'aligner la fiscalité sur les enjeux développement durable est évidente : il s'agit de taxer davantage les comportements que l'on veut décourager (ex. consommation de ressources, pollution, etc.) et de taxer moins ceux que l'on veut encourager (ex. production de richesses, création d'emplois, etc.). Evidemment il n'y a pas de système parfait, et il est assez facile de cibler les points de faiblesse quand on veut s'opposer au changement : ainsi l'acceptabilité sociale, l'impact sur les moins favorisés et la redistribution sont les principaux points d'achoppement des « écotaxes », comme l'ont illustré les débats sur la taxe carbone en France.*

*Mais l'idée d'envoyer un « signal prix » qui favorise certains produits plus « vertueux » (qui coûtent moins cher, sur la totalité de leur cycle de vie, à la société et à la planète) est simple et peut marcher, comme on l'a vu avec le bonus-malus écologique pour les véhicules. Dans le cas de la TVA Responsable, un principe est aussi de s'adosser à des labels reconnus et à des critères multiples (ex. produits biologiques, issus du recyclage, écolabellisés...) et pas uniquement sur le transport ou les émissions de CO2.*

**Quelles vertus voyez-vous à la TVA Responsable ?** *Il s'agit de développer les mécanismes qui rendent visibles le « coût global » d'un produit aux externalités négatives pour la société ou la planète - et donnent du coup un « signal-prix » fort pour orienter les choix des consommateurs vers les produits et services qui causent le moins d'externalités. Cela redonne du sens au prix - et cela doit s'accompagner d'un effort de sensibilisation et d'information. C'est le double bénéfice de la TVA Responsable, qui rend à la fois plus visibles et repérables aux yeux des consommateurs les produits respectueux de l'Homme et de la planète, tout en réduisant l'écart de prix et donc en les rendant plus accessibles.*

**Où en est la France par rapport aux autres pays européens ?** *Sur la fiscalité écologique, la France se situe en dessous de la moyenne européenne, loin derrière le Danemark ou les Pays-Bas. L'application d'un taux réduit de TVA sur les éco-produits a pourtant été préconisée dans la Stratégie nationale de développement durable 2010-2013... et dans de nombreux rapports officiels.*

# Une pétition qui prend de l'ampleur

## La Presse en parle



**Les Echos**



Niort. Emery Jacquillat, président de la Camif, et Antoine Thomas, dirigeant d'ENO

- <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/030518826469-pour-une-tva-responsable-2110983.php>
- <http://www.franceinter.fr/emissions/la-personnalite-de-la-semaine/la-personnalite-de-la-semaine-23-septembre-2017>
- <http://www.leparisien.fr/economie/developpement-durable-la-tva-reduite-sur-les-produits-responsables-chiche-20-09-2017-7273077.php>
- <https://www.france.tv/france-2/telematin-suite/256175-revue-de-presse-du-20-09.html>
- <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/deux-sevres/niort/camif-lance-petition-tva-responsable-favorisant-production-durable-francaise-1321917.html>
- <http://www.cnews.fr/france/video/vers-une-tva-reduite-pour-les-produits-dits-responsables-179580>
- <http://www.novethic.fr/empreinte-sociale/consommation/isr-rse/une-tva-a-5-5-pour-les-produits-respectueux-de-l-homme-et-de-la-planete-l-appel-d-emery-jacquillat-le-patron-de-la-camif-144790.html>
- <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/niort-le-patron-de-la-camif-lance-une-petition-pour-une-tva-responsable-1505047231>
- <http://www.actifsradio.fr/emissions/l-essentiel-de-l-ess/266-tva-responsable>
- <http://www.actifsradio.fr/emissions/temps-present/241-la-camif-s-engage-pour-une-economie-a-impact-positif>
- <http://www.courrierdelouest.fr/actualite/deux-sevres-tva-responsable-la-croisade-du-pdg-de-camiffr-23-09-2017-333250>

Contact presse : EquiLibrE, Florence Dapoigny  
06 60 49 83 95 [florence.dapoigny@sfr.fr](mailto:florence.dapoigny@sfr.fr)





LE POINT  
DE VUE

d'Emery Jacquillat

**C**onsumation durable, approvisionnement local, recyclage, réparabilité, production responsable, politiques RSE... Autant de notions qui trouvent un écho de plus en plus favorable chez nos concitoyens. Les consciences s'éveillent. Une autre façon de consommer et de produire est possible, en France. La préservation de nos savoir-faire, de l'emploi sur notre territoire et, donc, de notre économie a tout à gagner dans cette révolution pacifique. Nous sommes entrés de plain-pied dans une nouvelle ère. Mais, concrètement, que fait aujourd'hui le gouvernement français, qu'ont fait ses prédécesseurs pour encourager ces démarches ? Rien, ou si peu ! C'est pourtant un sujet qu'il faut prendre à bras-le-corps et vite.

Nous avons en France une extraordinaire faculté à nous saisir de ces enjeux et à les transformer en concepts vertueux. Chaque jour, dans notre pays, des entrepreneurs expérimentent de nouveaux modèles : économie circulaire, « upcycling », recyclage, intégration de matériaux recyclés, réparabilité... Ce sont les acteurs du changement, dont le monde a besoin.

Donner cette possibilité aux Français de choisir leurs produits en fonction du lieu de fabrication, de critères environnementaux et sociaux est une première étape. Mais comment peut-on continuer à traiter de la même manière des fabricants français respectueux de nor-

## Pour une TVA responsable

mes RSE exigeantes et leurs lointains homologues, qui polluent et exploitent des populations à l'autre bout de la planète ?

Prenons l'exemple d'un produit réparable pendant dix ans. Pourquoi appliquer sur celui-ci une TVA à 20 %, ainsi que sur ses pièces détachées et sa réparation ? La réparation est pourtant une activité à fort potentiel d'emplois non délocalisables. Ce n'est pas sans raison que la Suède a divisé par deux sa TVA sur celle-ci... Alors, pourquoi ne pas nous en inspirer ?

Comment justifier qu'une entreprise qui réinsère par le travail des personnes handicapées ou longtemps éloignées de l'emploi soit soumise à une TVA identique à celle d'une autre, qui épuise des travailleurs dans des conditions très contestables à l'autre bout du monde ? Les produits issus d'un Esat (établissement et service d'aide par le travail) sont-ils comparables à ceux qui sortent d'ateliers comme ceux du Rana Plaza ?

Il est temps d'orienter nos achats vers des produits fabriqués localement, dans le respect de la planète et de l'Homme. De privilégier la qualité plutôt que le prix le plus bas. De favoriser la réparation et le recyclage. Il y a d'ailleurs une solution, facile à mettre en place et génératrice de sens comme de croissance pour la France : l'instauration d'une TVA responsable.

Même si elle ne porte pas ce nom, celle-ci existe déjà depuis 2014 sur les tra-

voux de rénovation thermique. Nous sommes pourtant là dans une logique similaire ! Pour accélérer cette révolution, nous pensons qu'il faut introduire une réelle différence de prix en faveur des produits responsables. En plus de préserver l'emploi sur notre territoire, cela permettra à toute une filière de se structurer et, surtout, de se développer. N'est-ce pas cette croissance que l'exécutif appelle de ses vœux et qui nous fait tant défaut en France ?

Il est temps d'orienter nos achats vers des produits fabriqués localement, dans le respect de la planète.

De privilégier la qualité sur le prix le plus bas.  
De favoriser le recyclage et la réparation.

Lors de la dernière élection présidentielle, nous avons beaucoup entendu parler de changement et de courage politique. Alors qu'une nouvelle édition des Assises du produire en France se dessine, nous comptons sur le gouvernement pour en faire la démonstration !

Emery Jacquillat est président de la [Camif](#).

# Retour d'expérience de Camif.fr

+20% sur les ventes de produits durables : l'impact de la baisse de prix par la TVA Responsable est un fort levier de développement pour les entreprises vertueuses.

camif.fr  
changeons le monde de l'intérieur

Je recherche une table, un canapé, ...

Mon panier

FABRICATION FRANÇAISE LE COIN DES CREATEURS MEUBLE ET CHAMBRE CANAPÉ FAUTEUIL LITERIE LINGE DE MAISON ELECTRO CHAUFFAGE JARDIN CHAMBRE ENFANT DÉCORATION C'EST LA RENTRÉE ! BONNES AFFAIRES

Jusqu'au 7 septembre minuit ! TVA RÉDUITE sur les produits qui portent ces symboles\* avec le code **TVA10**

**TVA RESPONSABLE**  
RÉDUIRE LA TVA SUR LES PRODUITS QUI RESPECTENT L'ENVIRONNEMENT, L'HUMAIN ET LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

PROLONGATION ! Du 5 au 7 septembre

**TVA RESPONSABLE**  
RÉDUIRE LA TVA SUR LES PRODUITS QUI RESPECTENT L'ENVIRONNEMENT, L'HUMAIN ET LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

BÉNÉFICIEZ DE LA TVA RÉDUITE !

Du 23 août au 4 septembre

ca fait du bien !

Emery Jacquillat, PDG de la Camif.

[...] Nous croyons qu'il faut que les produits vertueux puissent bénéficier d'une TVA réduite. [...]

La Camif a lancé en parallèle de la pétition une opération sur Camif.fr permettant aux consommateurs choisissant un produit responsable (critère d'éligibilité : produit à impact positif sur le social et/ou l'environnemental, fabriqué en France) de bénéficier d'un prix équivalent à une baisse de la TVA de 20% à 10%.  
Résultats sur août : +20% de ventes.

**TVA Responsable**  
-10% sur les prix  
=  
+20% sur les ventes

# #TVA Responsable

ça fait !  
du bien !

camif.FR

changeons le monde de l'intérieur

Emery Jacquillat  
Président de la Camif  
@emery79  
emery@camif.fr

c